

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2021

Sciences économiques et sociales

**Présentation de l'épreuve finale,
attentes et évaluation**

1. L'épreuve finale de l'enseignement de spécialité « sciences économiques et sociales »

1.1. Pour 2021 : Programme de l'épreuve inchangé

L'épreuve porte sur une partie du programme de l'enseignement de spécialité sciences économiques et sociales de la classe terminale (cf. arrêté du 17 juillet 2019 paru au BOEN spécial n° 8 du 25 juillet 2019). Les questions évaluable dans le cadre de l'épreuve d'enseignement de spécialité de terminale sont définies selon une périodicité alternant années paires et années impaires.

Année impaire (à partir de la session 2021)

Science économique	<ul style="list-style-type: none">- Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?- Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?- Comment lutter contre le chômage ?
Sociologie et science politique	<ul style="list-style-type: none">- Comment est structurée la société française actuelle ?- Quelle est l'action de l'École sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?- Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?- Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?
Regards croisés	<ul style="list-style-type: none">- Quelle action publique pour l'environnement ?

Les notions rencontrées en classe de première (cf. arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019) mais non approfondies en classe terminale, doivent être connues et mobilisables. Elles ne peuvent cependant pas constituer un ressort essentiel du sujet.

1.2. Structure de l'épreuve modifiée

L'épreuve est d'une durée de quatre heures. Les candidats auront le choix entre trois sujets :

- un sujet de dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire ;
- deux sujets d'épreuve composée.

Les trois sujets sont déterminés de façon à couvrir plusieurs dimensions du programme :

- le sujet de dissertation et ceux des troisièmes parties de l'épreuve composée portent sur au moins deux champs du programme (science économique ; sociologie et science politique ; regards croisés) et sur des questions différentes du programme ;
- chacune des trois parties de la première épreuve composée porte sur des questions du programme différentes de chacune des mêmes parties de la seconde épreuve composée.

2. Attentes et évaluation

2.1. Dissertation appuyée sur un dossier

a) Quelle est la structure de dissertation ?

Le libellé du sujet de la dissertation invite le candidat à poser et à traiter, d'une façon organisée et réfléchie, un problème exigeant un effort d'analyse économique et/ou sociologique et politique. La formulation du sujet prend appui sur les objectifs d'apprentissage définis dans le programme de l'épreuve.

Pour aider le candidat à asseoir son travail sur des informations précises, un dossier est mis à sa disposition. Ce dossier comporte 3 ou 4 documents de nature strictement factuelle. Il s'agit principalement de données statistiques (graphique, tableau, carte, radar, etc.) ; un document texte (au plus) peut figurer dans le dossier documentaire à condition qu'il soit lui aussi strictement factuel (chronologie, extrait d'entretien, monographie, récit de vie, compte rendu d'enquêtes, etc.).

b) Quels sont les objectifs de la dissertation ?

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

c) Quels sont les critères d'évaluation et de réussite de la dissertation ?

CRITÈRES D'ÉVALUATION	CRITÈRES DE RÉUSSITE
Mobilisation des connaissances du programme en lien avec le sujet	<ul style="list-style-type: none">- Je mobilise avec pertinence les connaissances acquises dans le cadre du programme pour traiter le sujet.- J'explique les connaissances mobilisées en expliquant les mécanismes ou processus et en donnant des exemples appropriés.
Exploitation du dossier en lien avec le sujet	<ul style="list-style-type: none">- J'exploite le dossier documentaire en sélectionnant les informations utiles pour répondre au sujet.- Je lis correctement les données statistiques et effectue éventuellement des calculs simples pour mieux les exploiter.- J'utilise mes connaissances acquises dans le cadre du programme pour enrichir l'exploitation du dossier.

Qualité de l'argumentation	<ul style="list-style-type: none"> - Je réponds à la consigne du sujet en développant une argumentation reposant sur un plan cohérent et logique. - Je développe mon argumentation sous la forme d'une introduction, d'un développement composé de deux ou trois parties équilibrées et d'une conclusion. - Chaque partie est structurée en deux ou trois sous-parties qui se complètent. - Mon argumentation prend appui sur l'exploitation du dossier documentaire et la mobilisation de connaissances pertinentes pour répondre au sujet. - J'exploite les données statistiques du dossier documentaire pour justifier et illustrer mon raisonnement.
Qualité de l'introduction et de la conclusion	<ul style="list-style-type: none"> - Dans l'introduction : <ul style="list-style-type: none"> o je présente les enjeux du sujet et j'en explicite les termes clés. o je présente une problématique adaptée à la question posée par le sujet et j'annonce clairement mon plan. - Dans la conclusion, je synthétise les principaux arguments et réponds au sujet.
Rédaction claire et soignée	<ul style="list-style-type: none"> - Je rédige en m'exprimant de façon claire et correcte et je fais attention à l'orthographe.

2.2. Épreuve composée

a) Quelle est la structure de l'épreuve composée ?

Cette épreuve est constituée de trois parties :

Partie 1 : Mobilisation des connaissances (4 points)

Cette première partie de l'épreuve, sans document d'appui, est composée d'une question notée sur 4 points.

Partie 2 : Étude d'un document (6 points)

Cette deuxième partie de l'épreuve est une étude d'un document statistique (graphique, tableau, carte, radar, etc.) et comporte deux questions.

Partie 3 : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Le libellé du sujet invite le candidat à développer un raisonnement, à rassembler et mettre en ordre des informations pertinentes issues du dossier documentaire et de ses connaissances personnelles. Le dossier documentaire mis à la disposition du candidat comporte 2 ou 3 documents de nature différente (texte, graphique, tableau statistique, schéma, etc.).

Les trois parties de l'épreuve composée portent sur trois questions différentes et au moins deux champs du programme (science économique ; sociologie et science politique ; regards croisés).

La formulation des questions des parties 1 et 2 et du sujet de la partie 3 de l'épreuve prennent appui sur les objectifs d'apprentissage définis dans le programme de l'épreuve.

b) Quels sont les objectifs de l'épreuve composée ?

Partie 1 : Mobilisation des connaissances. Il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel aux connaissances qu'il a acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 : Étude d'un document. Il est demandé au candidat de répondre à deux questions en mobilisant les connaissances qu'il a acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information ;

Partie 3 : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire. Il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

c) Quels sont les critères d'évaluation et de réussite de l'épreuve composée ?

Partie 1 : Mobilisation des connaissances (4 points)

CRITÈRES D'ÉVALUATION	CRITÈRES DE RÉUSSITE
Compréhension du sens de la question	- J'identifie et applique la consigne pour répondre à la question posée.
Mobilisation des connaissances appropriées	- Je sélectionne des connaissances pertinentes. - J'explique les connaissances mobilisées en expliquant les mécanismes ou processus et/ou en donnant des exemples appropriés.
Rédaction claire et soignée	- J'organise ma réponse de façon cohérente. - Je rédige en m'exprimant de façon claire et correcte. et je fais attention à l'orthographe.

Partie 2 : Étude d'un document (6 points)

Cette partie de l'épreuve comprend deux questions :

- la première question (2 ou 3 points) est descriptive. Elle teste la compréhension du document et porte sur une partie ou la totalité du document ;
- la seconde question (3 ou 4 points) est explicative. Elle porte sur un ou des éléments contenus dans un des objectifs d'apprentissage du programme de terminale tout en étant en lien avec les informations données par le document.

CRITÈRES D'ÉVALUATION	CRITÈRES DE RÉUSSITE
Compréhension du sens de la question	- J'identifie et applique la consigne pour répondre à la question posée.
Mobilisation des connaissances appropriées	- Je sélectionne des connaissances pertinentes (savoirs et savoir-faire quantitatifs). - J'explique les connaissances mobilisées en expliquant les mécanismes ou processus et/ou en donnant des exemples appropriés. (<i>question 2</i>)
Sélection, traitement et exploitation des données quantitatives	- Je sélectionne et exploite des données pertinentes pour répondre à la question posée. - Le cas échéant, j'effectue des calculs simples en utilisant les informations disponibles afin de répondre à la question.

Rédaction claire et soignée	<ul style="list-style-type: none"> - J'organise ma réponse de façon cohérente. - Je rédige en m'exprimant de façon claire et correcte et je fais attention à l'orthographe.
------------------------------------	---

Partie 3 : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire

CRITÈRES D'ÉVALUATION	CRITÈRES DE RÉUSSITE
Mobilisation des connaissances du programme en lien avec le sujet	<ul style="list-style-type: none"> - Je mobilise avec pertinence les connaissances acquises dans le cadre du programme pour traiter le sujet. - J'explique les connaissances mobilisées en expliquant les mécanismes ou processus et en donnant des exemples appropriés.
Exploitation du dossier documentaire en lien avec le sujet	<ul style="list-style-type: none"> - J'exploite le dossier documentaire en sélectionnant les informations utiles pour répondre au sujet. - Je lis correctement les données statistiques et effectue éventuellement des calculs simples pour mieux les exploiter. - J'utilise mes connaissances acquises dans le cadre du programme pour enrichir l'exploitation du dossier documentaire.
Construction d'un raisonnement	<ul style="list-style-type: none"> - Je réponds à la consigne du sujet en développant un raisonnement cohérent et logique. - Mon raisonnement comprend une introduction qui explicite les termes du sujet et annonce les étapes du raisonnement. - Mon raisonnement comprend une conclusion qui synthétise les arguments et répond au sujet. - J'organise mon raisonnement en différents paragraphes. - Chaque paragraphe développe un argument différent. - Mon raisonnement prend appui sur l'exploitation du dossier documentaire et la mobilisation de connaissances pertinentes pour répondre au sujet. - J'exploite les données statistiques du dossier documentaire pour justifier et illustrer mon raisonnement.
Rédaction claire et soignée	<ul style="list-style-type: none"> - Je rédige en m'exprimant de façon claire et correcte et je fais attention à l'orthographe.